



L'édito du Président



Nous avons prévu une année 2020 riche en évènements : un programme annuel digne d'une APAJH cinquantenaire !

Des circonstances dramatiques en ont décidé autrement.

Les réjouissances prévues reportées, de grandes journées remises à plus tard... un moindre mal : LA FETE AURA LIEU !

Pour beaucoup, des conséquences bien plus graves : déjà plus de deux millions de morts de par le monde. Ne les oublions pas, n'oublions pas leurs familles, leurs proches, où qu'ils soient.

De même, n'oublions pas chez nous les conséquences sociales d'une crise de cette ampleur : comme toujours les personnes les plus vulnérables subissent de plein fouet les difficultés engendrées par cette situation, et parmi elles les personnes en situation de handicap.

Qui, dans tous les discours officiels du printemps, a pensé à ces millions de citoyens ?

Heureusement, les professionnels du médico-social n'ont pas oublié leur mission.

Saluons ici les personnels de l'APAJH, leur action, leur présence au cours de ces semaines, de ces mois. Maintenir le contact, rompre l'isolement, accompagner toujours, quelles que soient les difficultés, s'adapter en permanence, tel a été leur quotidien.

MERCI à toutes et tous pour cet engagement sans faille.

En ces premiers jours de janvier, l'optimisme doit l'emporter.

Une année nouvelle, c'est avant tout l'espoir de jours plus sereins dans un contexte sanitaire sécurisé.

Une année nouvelle, c'est pour nous l'occasion d'affirmer une fois encore notre détermination : Les personnes en situation de handicap sont membres à part entière de notre société, que notre société, enfin, les considère comme telles !

Oui, c'est un programme ambitieux... pour cette nouvelle décennie.

Un programme ambitieux ? Tout-à-fait APAJH !!

La route est encore longue ? Le but lointain ?

2021 nous permettra d'en approcher.

Très belle et bonne année à toutes et tous,

Pierre PELLISSIER, Président

Le 1^{er} janvier 2021

SOMMAIRE

Edito du Président

P2 : Mot du Directeur Général

P3 : Retour sur : L'AG 2020

P4 : ZOOM sur : le PCPE et le DEAA présenté par Mme Lambert

P9 : QUOI de NEUF ? EMAS
La rentrée à l'IME et au SESSAD

P10 : PAROLE A : Grégory Chaumont

P12 : CLIN d'ŒIL : CAMSP, SAJ

P13 : PARTENARIAT

P14 : CA SE PASSERA EN 2021

Le Mot du Directeur Général

L' édition précédente de mai 2020, m'a permis de mettre en exergue l'accompagnement « autrement » des personnes en situation de handicap, déployé lors du premier confinement et ayant demandé à l'ensemble des salariés de l'APAJH38 d'innover, d'adapter les suivis dans un environnement « à distance » de l'usager. Ainsi, peu d'activités avaient pu être maintenues en présentiel.

Aujourd'hui, après une période estivale de relâchement sociétal, nous avons dû, une nouvelle fois, nous adapter pour faire face à la recrudescence de l'épidémie.

Une nouvelle fois, les salariés ont accepté de mettre en place des organisations ajustées aux nécessités sanitaires, dans un cadre harmonisé et des dispositions communes à tous les établissements. Une nouvelle fois les usagers ont accepté de nouvelles modalités d'accompagnement

Cependant, et alors que peu de suivis avaient été maintenus en présentiel lors du premier confinement, nous avons préservé l'ouverture de l'ensemble de nos établissements et services médico-sociaux pour enfants et pour adultes.

A ce jour, les suivis en établissement, au domicile ou en milieu scolaire se poursuivent, dans le strict respect des protocoles sanitaires. Seules nos cafétérias fonctionnent en mode restreint et le télétravail n'est envisagé que pour les missions à caractère purement administratif.

Pour autant, l'ensemble de ces ajustements, au quotidien, impacte la qualité de la relation, entre usagers, entre salariés, dans les échanges entre salariés et usagers. Ils sont par nature contraignants et générateurs de stress en s'installant durablement dans l'environnement de chaque personne, ainsi que dans le fonctionnement institutionnel des établissements et services.

Mais la vie continue à l'APAJH38, et cette nouvelle édition témoigne de la vitalité de l'institution. Des réalisations sont en cours, d'autres projets vont voir le jour... Les perspectives de sortie de cette crise sanitaire sans précédent sont à portée de main, pour peu que chacun continue à s'inscrire dans une posture de solidarité collective.

L'occasion m'est donnée de rendre hommage à tous (bénévoles, usagers, salariés), quant à leur esprit de responsabilité face à cette crise sanitaire. Chacune et chacun, dans son cadre de travail ou d'accompagnement a œuvré pour préserver la santé de tous.

Les résultats positifs de cet effort collectif viennent témoigner de cet engagement et de son efficacité. Les raisons d'espérer sont bien présentes et les efforts demandés vont nous permettre de sortir grandis de cette épreuve en 2021.

En faisant mien le message d'espoir de la carte de vœux de l'APAJH38 pour cette nouvelle année.

« Demain ne sera pas comme hier, ... »

Le directeur Général
Guy Simond

Retour sur : L'Assemblée Générale 2020



Initialement prévue à Vienne en juin 2020, l'Assemblée Générale de l'APAJH38 a dû être déplacée au 30 septembre à cause de la crise sanitaire.

C'est devant une assemblée réduite du fait des exigences réglementaires en vigueur qu'étaient présentés le rapport d'activité de l'année 2019 par la secrétaire générale et le directeur général, le rapport du Trésorier et du commissaire aux comptes et le rapport moral du Président.

L'assemblée écoutait avec intérêt les interventions des directeurs des établissements et services de l'APAJH38 qui faisaient un retour sur les conséquences de la pandémie sur les personnes en situation de handicap et le personnel les accompagnant.

A la suite de cette présentation et au nom de tous les adhérents, le Président tenait à renouveler ses remerciements à l'ensemble des professionnels de notre association pour leur implication et professionnalisme dont ils font preuve quotidiennement.

Cette année étant année de renouvellement 8 administrateurs ont été élus.

Composition du CA

Mme Bruyère Béatrice
Mme Delmas Marie Hélène
Mme Ferrier Dominique
M Fournier Jean-Henri
M Galli Joël
M Gegauff Christian
M Genin Philippe
M Griotier Jean
Mme Hormière Michèle
M Martin Philippe

M Moussougan Apollinaire
Mme Nicoud Elisabeth
M Panichi Maurice
M Paume Michel
M Pellissier Pierre
M Redon Dominique
M Redon René
Mme Rollin Martine
M Sindirian Luc
m Warzagier Michel

Réunis en CA le 8 octobre 2020, un nouveau bureau était désigné :

Président : Pellissier Pierre
Vice -président : Galli Joël
Secrétaire Générale : Nicoud Elisabeth
Secrétaire adjoint : Moussougan Apollinaire
Trésorier Général : Redon René
Trésorier adjoint : Paume Michel
Membres : Fournier Jean, Martin Philippe,
Rollin Martine



De plus le Président proposait trois chargés de mission :
Gegauff Christian, Griotier Jean, Sindirian Luc

ZOOM SUR DEUX SERVICES :

PCPE :

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées « Des Collines », Vienne

Le 30 septembre dernier, afin de marquer les 10 ans du SESSAD « Les 7 Collines » de Vienne, les professionnels, placés sous la direction de Pierre-Henri Montovert, avait organisé une visite commentée de la structure.

L'occasion était aussi saisie de présenter et faire le point sur le nouveau service ouvert en 2019 et adossé au SESSAD : « Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) Des Collines ».

Les personnes présentes ont découvert, tant pour le SESSAD que pour le PCPE, des équipes dynamiques, volontaires et totalement impliquées dans leurs missions, et ce malgré des circonstances rendues encore plus difficiles actuellement du fait de la crise sanitaire.

Le président a tenu à remercier au nom de l'association l'ensemble de ces équipes et à saluer leur professionnalisme.

ZOOM sur « Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées des Collines »

PCPE : Cadre légal et définition

Définis par une circulaire de la direction générale de la cohésion sociale d'avril 2016, les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) s'inscrivent dans le cadre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ».

Il s'agit d'un dispositif dont la finalité est de concevoir et organiser une réponse transitoire ou pérenne pour des personnes en situation de handicap n'ayant pas de réponse partielle ou totale adaptée à leurs besoins. Il s'adresse prioritairement aux personnes sans solution adaptée vivant au domicile notamment suite à une rupture de parcours.

« Ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral » (Sophie Cluzel)

Prévu pour être adossé à un établissement ou service social et médico-social, ce dispositif se veut souple, adaptable et innovant.

Le PCPE Des Collines

Ouvert en 2019, le « PCPE des Collines » est un dispositif d'appui rattaché au « SESSAD des 7 Collines » de Vienne, géré par l'APAJH 38.

Le PCPE des Collines intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 20 ans présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés ou enfants polyhandicapés.

Il s'adresse en particulier aux enfants sans solution ou suivis par un service non spécifique au handicap moteur.

La capacité actuelle du PCPE des Collines est de 12 places et il intervient sur un secteur géographique situé dans un rayon de 45KM autour de Vienne (Isère et départements limitrophes).

Pour bénéficier des services d'un PCPE une notification de la MDPH/MDA n'est pas nécessaire. Ce sont principalement les familles, les écoles ou des partenaires qui sollicitent son intervention.

Ses missions :

- Proposer un accompagnement aux jeunes en liste d'attente et aux « 0 sans solution »
- Apporter une aide administrative, à l'accès au droit commun
- Venir en soutien aux familles et aux aidants
- Assurer la coordination des prestations avec les partenaires pour prévenir les ruptures de parcours.
- Réaliser des installations, apporter des aides techniques, prévoir des aménagements d'environnement
- Apporter une expertise, un appui aux partenaires et professionnels qui accompagnent l'enfant.

L'équipe de professionnels :

Le PCPE des Collines réunit une équipe composée :

- D'une cheffe de service Mme Dehainault
- D'une assistante sociale Mme Ortiz
- D'une ergothérapeute M Novert
- D'une secrétaire médicale Mme Gressier.

En fonction de la nature des demandes d'autres professionnels du SESSAD peuvent aussi être sollicités.

Pôle
de Compétences et
de Prestations
Externalisées
Des Collines



Coordonnées :

PCPE Des Collines
33 quai Riondet
38 200 VIENNE

Téléphone : 04 74 53 87 30

Courriel :
pcpe-vienne@apajh38.org

DEAA Dispositif Emploi Accompagné Autisme. Bourgoin Jallieu



En septembre 2019 l'APAJH 38, en partenariat avec l'association Messidor, répondait à un appel à candidature lancé par l'ARS pour la création d'un Dispositif Emploi Accompagné Autisme. Le projet proposé s'appuyait sur l'expertise de Messidor dans le domaine de l'emploi accompagné handicap psychique et celle de l'APAJH au travers son service ELAD (Equipe de Liaison Autisme à Domicile) dans le domaine de l'accompagnement de personnes avec autisme. Cette candidature ayant été retenue par l'agence régionale de santé, l'activité démarra en janvier 2020.

L'année 2020 a bien été perturbée. Cependant, cette activité nouvelle initialement prévue pour accompagner 21 personnes sur l'ensemble du département de l'Isère passera à 28 personnes en janvier 2021, démontrant ainsi la pertinence et la qualité de cet accompagnement.

Madame Zoé Lambert, conseillère en Emploi Accompagné sur ce dispositif a bien voulu répondre à quelques questions :

Madame Lambert, pouvez-vous vous présenter ainsi que le service ?

Je m'appelle Zoé Lambert, je suis éducatrice spécialisée de formation. J'ai passé mon diplôme sur Rennes en 2014. Depuis, j'ai essentiellement travaillé avec un public autiste auprès d'enfants, en IME et d'adultes, en FV (foyer de vie) et en FAM (foyer d'accueil médicalisé)

J'ai rejoint l'association en janvier 2018, en intégrant l'équipe de liaison autisme (ELAD) de Bourgoin-Jallieu, puis j'ai eu la chance de participer à la mise en place du dispositif emploi accompagné autisme (DEAA) en janvier 2020. Je suis, depuis cette date, sur un poste de conseillère en emploi accompagné.

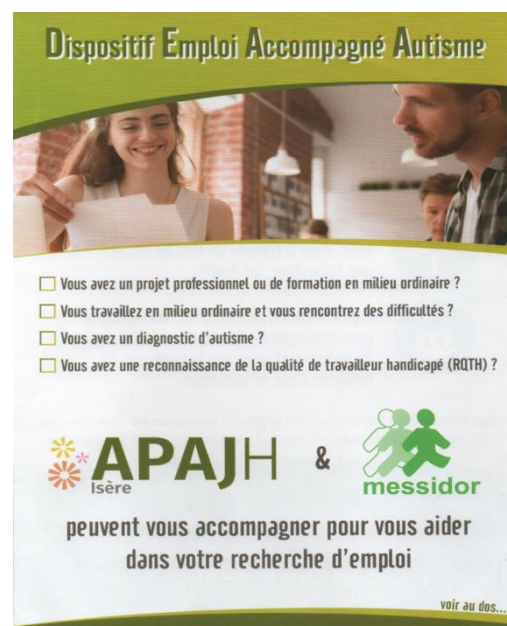
Le DEAA est un service d'accompagnement vers et dans l'emploi de personnes adultes TSA (trouble du spectre de l'autisme) en recherche d'un emploi en milieu ordinaire.

Il s'est construit en collaboration avec l'association MESSIDOR, qui disposait déjà d'un dispositif emploi accompagné mais pour un public avec handicap psychique.

Nous avons eu 21 places financées en 2020 pour 1.3 ETP (équivalent temps plein). Et nous passerons à 28 places pour 2 ETP en 2021.

Les personnes arrivent avec des projets très variés. Nous accompagnons autant des jeunes adultes qui sortent du CAP ou du BAC et qui découvrent le monde du travail. Et nous avons également des personnes plus âgées, ayant parfois obtenus plusieurs diplômes, qui sont en difficultés dans leur recherche d'emploi.

Le travail que nous faisons avec les personnes est donc très variable. Nous intervenons en amont d'une prise de poste (candidater à une offre, relancer les employeurs, se préparer à l'entretien d'embauche, etc), et sur le lieu de travail une fois que la personne a décroché un contrat/un stage (aménagement du poste de travail, lien avec l'employeur, sensibilisation des équipes à l'autisme possible, etc)



Dispositif Emploi Accompagné Autisme

Vous avez un projet professionnel ou de formation en milieu ordinaire ?
 Vous travaillez en milieu ordinaire et vous rencontrez des difficultés ?
 Vous avez un diagnostic d'autisme ?
 Vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?

APAJH Isère & **messidor**

peuvent vous accompagner pour vous aider
dans votre recherche d'emploi

voir au dos...

Pouvez-vous nous donner quelques informations complémentaires sur ce "nouveau" dispositif ?

L'objectif premier du dispositif est de viser la sécurisation sur le long terme du parcours professionnel des personnes accompagnées.

Nous travaillons avec la méthode IPS (Individual Placement and Support). C'est une méthode d'accompagnement à l'emploi qui provient du Canada où elle donne de très bons résultats. En quelques mots, la méthode vise la mise en emploi la plus rapide possible de la personne. Cela va demander d'évaluer la personne directement en milieu de travail ce qui donnera des repères au conseiller pour adapter son accompagnement auprès de la personne. C'est un programme qui se veut intensif, c'est-à-dire que nous intervenons dès qu'il est nécessaire (on se doit donc également d'être réactif, lorsque la personne ou l'employeur en a besoin, nous programmons un entretien / une visite), et on s'adapte aux besoins de la personne.

La méthode demande à ce que le projet de la personne soit écouté et entendu. Si la personne a un projet professionnel qui lui tient à cœur, nous la soutenons et l'encourageons dans cette voie. Dans la mesure du possible nous l'accompagnons pour qu'elle réalise son projet. C'est la réalité du milieu ordinaire de travail à laquelle elle va se confronter qui va nous servir de support, pour retravailler, si besoin, avec elle son projet.

NOTRE OBJECTIF

Viser la sécurisation, sur le long terme, du parcours professionnel des personnes accompagnées.

NOS MISSIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES

Faciliter les échanges entre le salarié et l'entreprise / le manager, en amont de la prise de poste, lors du recrutement et une fois en poste, en restant disponible et en étant réactif pour intervenir.

Réaliser un suivi du salarié embauché sans limite de temps ni de durée.

Accompagner l'entreprise dans la mise en place d'adaptations du poste de travail du salarié.

Apporter notre expertise de l'autisme afin de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi.

Sensibiliser les équipes à l'autisme si besoin.



En quoi ce dispositif peut-il répondre à des problématiques que vous avez rencontrées ?

J'ai pu travailler pendant 2 ans au sein de l'ELAD. J'avais déjà pu rencontrer des personnes qui voulaient travailler autour de leur projet professionnel. Mais l'ELAD a un accompagnement qui est très global et nous n'avons donc pas toutes les capacités pour travailler de manière intensive la recherche d'emploi.

Le fait de proposer un dispositif comme le nôtre, permet une prise en charge plus soutenue sur cet aspect-là. Nous sommes finalement spécialisés dans l'accompagnement à l'emploi ce qui permet aux personnes suivies d'avoir un accompagnement plus adapté.

Vous avez peu de recul, mais cet accompagnement vous semble-t-il pertinent ? En quoi ?

Effectivement nous avons peu de recul. Les premières personnes sont entrées sur le dispositif en juin, l'été et les vacances ont été vite là. Mais ce qui est sûr c'est qu'un accompagnement intensif est préconisé lorsqu'on travaille avec les personnes TSA, et le dispositif le permet.

Aujourd'hui, sur 13 personnes accompagnées :

- 1 a trouvé un stage en clinique vétérinaire
- 1 est rentré en formation en informatique
- 1 passe des tests de sélection pour rentrer sur un mastère spécialisé dans l'environnement et le bioprocédé
- 1 a décroché un bénévolat dans une « ressourcerie »
- 1 est en attente d'une formation financée par pôle emploi pour devenir technicien réseau
- 1 est rentré à la fac pour des cours à distance, en parallèle d'une recherche d'emploi

Et les autres progressent à leur rythme dans leur projet : les candidatures pour des stages ou des réponses à des offres d'emploi sont régulières, même si ça ne donne encore rien pour le moment. On sent qu'ils ont, pour la plupart,

besoin qu'on se voit de manière très régulière, pour se donner des échéances dans leurs démarches. Ils ont besoin d'être rassurés et soutenus. Et on a la chance de pouvoir leur offrir ça.

Comment est reçue par l'employeur la proposition d'emploi d'une personne que vous accompagnez_?

Globalement pour ceux que j'ai côtoyés, il y a une méconnaissance certaine de l'autisme.

Souvent, pour eux, l'autisme se réduit soit à un handicap très sévère avec pas d'accès à la parole, ou au contraire à des capacités intellectuelles très supérieures à la moyenne. Ce qui, pour la majorité des personnes entrées sur le DEAA est faux.

Malgré tout, il y a des employeurs qui ne connaissant pas l'autisme, posent des questions. On sent qu'ils sont intéressés pour progresser dans ce qu'ils proposent à la personne.

Et j'ai également pu rencontrer un employeur notamment qui, quand il a su que la personne était autiste, a beaucoup lu et de lui-même a cherché à apprendre. Il était alors très pertinent dans ses réflexions et le travail de collaboration avec lui s'est très bien passé.

Avez-vous eu des refus, à compétence égale avec un autre demandeur ?

On peut sentir, de prime abord, des à priori lorsqu'on appelle et qu'on présente le service ou la personne. Je ne saurais pas dire par contre s'il y a des refus à compétence égale avec un autre demandeur d'emploi. Je n'ai pas assez d'expérience et de vécu sur le dispositif ! Mais ça serait intéressant de se poser la question sur les années à venir.

Ce dispositif a-t-il des "faiblesses » ? Est-il adapté au public ciblé ?

La mise en emploi la plus rapide possible n'est pas forcément ce qu'on préconiserait au premier abord lorsqu'on accompagne des personnes qui ont besoins de repères et de routines dans leur quotidien. Nous sommes donc obligés de nous adapter au public, plus qu'à la méthode afin de travailler en respectant le fonctionnement des personnes.

Il demande un travail couteux en termes d'accompagnement, ce qui veut aussi dire qu'on arrive rapidement à ses limites en termes de charge de travail.

Je dirai également que la crise sanitaire ne nous a pas permis de faire autant de prospections auprès des entreprises que ce qu'on aurait voulu. Et si les entreprises ne nous connaissent pas, cela rend difficile la mise en emploi.

La faiblesse que ce dispositif pourrait également avoir c'est de ne pas travailler avec une équipe pluridisciplinaire. Nous allons à partir de **janvier 2021**, être 2 personnes à temps plein mais avec des métiers similaires. Nous avons eu la chance de réussir à mettre en place des réunions mensuelles avec une neuropsychologue, un infirmier et un psychiatre, permettant ainsi une prise de recul sur nos situations et la possibilité d'échanger sur l'accompagnement que nous proposons.



Coordonnées :

DEAA
7 rue de l'Étisque
38300 Bourgoin Jallieu

Zoé Lambert
z.lambert@apajh38.org
Téléphone : 07 88 76 64 41

QUOI DE NEUF A L'APAJH 38 ?

EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

En juillet dernier l'ARS lançait un appel à projet concernant la mise en place d'un dispositif nouveau visant à améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap : l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS).

« La finalité de l'EMAS est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative de manière souple, en s'appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux. Les objectifs sont ainsi de sécuriser les parcours des élèves et de constituer un soutien mobilisable pour des professionnels pour lesquels l'enjeu de formation est important sur les questions de handicap. » (AAC ARS)

Ce dispositif a aussi pour ambition de faire en sorte que l'ensemble des établissements scolaires du département puisse faire appel à terme à une équipe mobile d'appui à la scolarisation de proximité.

L'APAJH, l'AFIPH, l'APF, l'EPICEA, la Sauvegarde de l'enfance, la Mutuelle France Isère, afin d'assurer un maillage territorial et de proposer un maximum de réponses sur l'ensemble du champ du handicap se sont concertées pour faire une proposition à l'ARS.

Fin novembre, l'ARS décidait que l'APAJH assurera la mise en place et le fonctionnement d'une EMAS sur le territoire du pays viennois et roussillonnais (circonscriptions de l'Éducation Nationale de Vienne 1, Vienne 2 et Bourgoin-Jallieu 3), reconnaissant la bonne implantation de l'association sur ce secteur au travers du SESSAD, du PCPE et du CAMSP. Ce dispositif sera effectif dès le début d'année 2021.

Rentrée de l'IME et du SESSAD dans de nouveaux locaux



La rentrée de l'IME « la Clé de Sol » s'est faite le 28 août 2020, dans des conditions respectant les contraintes sanitaires, mais avec un accueil assuré dans les locaux de l'établissement pour tous les jeunes.

Nous avons accueilli 80 jeunes de 7 à 20 ans dans des locaux flambants neufs puisque les travaux se sont terminés quelques jours seulement avant la rentrée. Nous disposons donc maintenant de nouveaux ateliers professionnels, dont la construction s'était terminée en avril 2019, mais aussi de nouveaux locaux pour accueillir les espaces de restauration de l'IME. Nous accueillons toujours 20 enfants de 7 à 12 ans, 20 jeunes de 12 à 16 ans et 40 jeunes de 16 à 20 ans.

La grande nouveauté de cette rentrée scolaire 2020/2021 est l'arrivée du SESSAD de l'agglomération dans les nouveaux locaux. Désormais, SESSAD et IME partagent des locaux tout neufs. Cette nouvelle configuration doit nous permettre de développer le fonctionnement en dispositif, avec des projets communs entre l'IME et le SESSAD pour s'adapter aux parcours des jeunes. Le SESSAD accompagne 90 jeunes de 3 à 20 ans, qui peuvent être scolarisés, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi. Nous espérons pouvoir faire une belle inauguration de ces locaux en 2021, quand les conditions sanitaires le permettront.



Parole à : Grérory Chaumont de Villefontaine.

Grégory Chaumont travaille au Carré Rouge et vit au foyer ISATIS à Villefontaine. En 2019, il avait participé au projet visant à monter avec plusieurs autres résidents du foyer ISATIS un séjour en Italie sur le Lac de Garde. Ensemble ils nous avaient fait part de ces vacances pour le moins réussies. (Voir le bulletin La Page 38 n°10 de décembre 2019). Aujourd'hui, Grégory souhaite faire partager son projet de réalisation d'un championnat de course automobile et faire connaître l'association « Handigamer ».

L'association « Handigamer, ESport & Evènementiel » travaille depuis 2017 à fournir des solutions adaptées à des gamers en situation de handicap. Elle souhaite aussi les aider par la recherche de moyens financiers, à participer aux compétitions eSport, les nombreuses et diverses contraintes (transports adaptés, surcoût du billet accompagnant ...) représentant souvent un frein à cette participation.

En 2019, grâce à la participation de divers sponsors, elle a pu inviter des gamers en situation de handicap sur plusieurs événements majeurs. En 2020 suite à la crise sanitaire et l'annulation de toutes les rencontres et tournois physiques, elle a fait porter ses efforts sur l'aide à l'acquisition de matériel spécialisé afin de permettre à tous de jouer et partager sa passion comme tout le monde.

Grégory, présentez-vous et expliquez-nous votre projet :

Tout d'abord je suis un Gamer dans l'âme !

Je suis à ISATIS depuis 8 ans et je travaille pour les compagnons du devoir (qui prennent des repas au Carré Rouge) J'ai 37 ans et je joue depuis l'âge de 13 ans. Je suis passionné de dessin, je dessine et personnalise mes propres voitures sur les jeux vidéo. J'aime les jeux de voitures certes mais mon but premier et de mettre en avant les personnes en situation de handicap. **Je suis persuadé par A + B que malgré nos différences nous pouvons partager, communiquer, nous divertir ensemble. Pour moi dans le E-sport, le handicap ne se voit absolument pas !**

Mon projet est la mise en place d'un championnat de course automobile pour des personnes en situation de handicap.

Qu'est-ce qui vous a amené à créer cette course automobile ?

Tout cela a commencé le 13 juin 2020. Un de mes ami sur XBOX m'a parlé d'une soirée sur Forz motorsport 7 (jeux vidéo) organisé par une association qui s'appelle HANDIGAMERS. L'association avait organisé un championnat nommé « Soirée SimRacing BenjxMotors ».

Je me suis donc inscrit à cette course qui a eu lieu le 13 juin 2020 à 20h30 sur le circuit « Bugatti Le Mans ». La course était diffusée en live sur la chaine Racing Motorsport TV.

Suite à cette soirée j'ai réfléchi et j'ai contacté la chaine qui avait diffusé le championnat d'HandiGamers. J'ai réussi à joindre le commentateur de la course, nous avons longuement discuté et il m'a communiqué le nom du président de cette association qui était à l'origine de cette soirée. Attention : il faut absolument posséder le jeu Forz motorsport 7 pour participer ou visionner les championnats.



Quelles démarches avez-vous entreprises dans un premier temps pour lancer votre projet ?

J'ai fait des recherches sur l'association Handigamers. J'ai ensuite contacté le président de l'association sur Facebook et je lui ai expliqué mon idée, mon projet. Je me souviens de sa phrase : « Je trouve ton idée géniale ». J'ai alors commencé à travailler sur un futur championnat créé et organisé par moi.

Que pouvez-vous nous dire sur cette association Handigamer ?

C'est une association qui élabore des solutions pour permettre à toute personne en situation de handicap de pouvoir jouer ou rejouer aux jeux vidéo. L'association organise des événements type championnat, rencontre entre Gamers...

Quelles démarches avez-vous entreprises par la suite ?



J'ai contacté une chaîne qui diffuse des courses automobiles, j'ai expliqué mon projet et la chaîne a bien voulu diffuser mon championnat. Cette chaîne s'appelle Racing MotorsportTV et elle est diffusée sur l'application Twitch. Le championnat débuta le 4 juillet 2020 à 14h sur le circuit « Catalunya en Espagne » : 2 heures de course, 18 pilotes et 4 catégories de voitures.

Comment s'est déroulé le championnat ?

Après plusieurs courses, un Handigamer m'a fait part d'une remarque très constructive pour la suite du championnat. En effet pour lui, faire 50 tours sans pause lui paraissait « trop long ». Du coup j'ai modifié les courses, j'ai instauré une pause au milieu pour soulager les pilotes entre chaque tour.

Je suis souvent en 3ème position dans le classement, mon voisin Clément qui habite dans le même foyer que moi devient de plus en plus performant depuis que je l'ai initié à mon championnat. Nous sommes à peu près 20 participants sur chaque course. La moitié des participants sont des personnes en situation de handicap moteur ou mental. Certains avec qui j'ai eu l'occasion de discuter jouent avec les pieds grâce aux innovations créées par l'association Handigamer.

Dates	Circuits	Heure de départ	Week-end
04/07/20	Catalunya	14h	1
11/07/20	Catalunya	14h	2
25/07/20	Hockenheim	14h	3
05/08/20	Laguna Seca	14h	4
14/08/20	Yas Viceroy	14h	5
03/10/20	Wolfsburg	14h	6
17/10/20	Nürburgring GP	14h	7
31/10/20	Road America	14h	8
07/11/20	Silverstone	14h	9
21/11/20	Suzuka	14h	10
05/12/20	Spa	14h	11
19/12/20	Le Mans	15h	12

La crise sanitaire actuelle a-t-elle eu des conséquences sur votre projet ?

Le confinement a été bénéfique oui et non pour moi et mon projet. Oui car j'ai eu énormément de temps pour créer et mettre en place mon projet et non car il a fallu gérer mon état psychologique en même temps que mon projet.

J'ai eu pas mal de contact d'autres gamers via les réseaux sociaux notamment Discord qui est un réseau social dédié aux jeux vidéo. J'ai aussi pu m'entretenir avec le président de l'association Handigamer par appel Visio.

Allez-vous continuer l'année prochaine ?

J'espère que les championnats continueront encore plusieurs années car ce projet me tient vraiment à cœur.

Je suis actuellement en train de créer une page Facebook pour le futur championnat 2021. Je travaille aussi sur la prochaine édition. Lors des inscriptions, j'espère avoir au minimum de 80 % de personnes en situation de handicap sur le championnat.

Un conseil à toutes les personnes en situation de handicap qui souhaitent entreprendre un projet tel que le vôtre ?

Être bien entouré ! Personnellement au fur et à mesure que le championnat avançait, des personnes m'ont rejoint pour m'épauler. Des personnes autour de moi, dans ma vie personnelle, mes parents et ma sœur, dans ma vie professionnelle aussi comme le directeur du foyer où je réside ainsi que mes éducateurs référents. Et bien entendu le président de l'association Handigamer qui m'aide énormément dans cette histoire magnifique et touchante. De vrais liens se sont créés entre eux et moi-même, je les apprécie beaucoup. Il faut aussi être fort mentalement, avoir de la patience et de la persévérance.

Mot de la fin ?

Je remercie toutes les personnes qui me soutiennent dans ce projet. La deuxième édition se prépare doucement mais sûrement et attention ça va envoyer du lourd ! Je ne dis rien pour le moment mais croyez-moi ça va « fumer du pneu ». Sachez mes petits Handigamers que je vous aime et que j'aime travailler avec vous et que je ne vous lâcherai pas !



Clin d'œil

Un tablier fleuri pour le personnel du CAMSP

Nous connaissons de nouveau un confinement imposé par la présence et la propagation du coronavirus. Cependant, certains services et établissements sont autorisés à rester ouverts pour pouvoir permettre aux professionnels d'assurer leurs missions et accompagnement en direction d'une population très touchée par ces mesures perturbantes et stressantes. Mais cela se fait dans le respect le plus stricte des « gestes barrière » : distanciation sociale, lavage fréquent des mains, gel hydro alcoolique, port du masque et dans les services de soins, en plus port de la blouse blanche hospitalière.

Dans les services accueillant des enfants, masques, blouses blanches etc... contribuent à rendre tristes et impersonnelles les interventions où la chaleur humaine est pourtant bien nécessaire.

Aussi c'est en pensant aux enfants que des salariées du CAMSP et du Pôle bébés ont eu l'idée de coudre pour elles-mêmes pour faire leurs interventions, des tabliers à fleurs et colorés qu'elles portent en remplacement des blouses blanches hospitalières afin d'égayer un peu les soins.

Chacun fait de son mieux pour alléger les conditions d'accueil actuelles et aider enfants et familles à passer de la meilleure façon possible cette période si éprouvante.



Participation d'une personne du SAJ à un séminaire en ligne.

Le 16 décembre dernier, le groupe de projet « Approches sensibles, théoriques et pratiques du handicap » animé par l'association Le Fil Rouge, Sciences-Po Grenoble, et des partenaires institutionnels et associatifs, dont l'APAJH 38, organisait un séminaire en ligne sur le thème :

COVID 19 et Société Inclusive : Quels impacts ?

Deux tables rondes étaient proposées regroupant des personnalités ou représentants d'associations et institutions œuvrant dans le champ du handicap. La première traitait des enjeux de la société inclusive avant la crise sanitaire et la seconde de la société inclusive face à cette crise sanitaire.

A cette occasion, l'APAJH proposait le témoignage d'une personne que le SAJ de La Côte Saint André accompagne, M Franck Lopez Aranda :



« Pour mon intervention au Webinaire, j'ai ressenti du bien-être de pouvoir m'exprimer devant une assistance en vidéo conférence. J'ai été soulagé de pouvoir dire tout ce que m'avait fait vivre la crise du COVID. Ça m'a libéré d'un poids.

J'ai aussi pu dire tout ce que j'ai pu vivre dans ma vie privée sur la discrimination qu'on m'a fait subir par rapport à ma situation de handicap psychique. On ne reconnaît pas toujours les personnes comme moi. J'ai été porte-parole, je suis content et j'en suis très très fier.

Merci à l'APAJH de m'avoir donné cette opportunité ! »

PARTENARIAT : L'APAJH 38 participe à Films et Handicap

Approches sensibles, théoriques et pratiques du handicap



Le dispositif « Approches sensibles, théoriques et pratiques du handicap » produit depuis 2009 des films documentaires sur le handicap dans toutes ses dimensions.

Ce projet animé par Le Fil Rouge et SciencesPo Grenoble, implique de nombreux acteurs du handicap de l'Isère et du Rhône, associatifs et institutionnels.



Un nouveau film en ligne La société inclusive en question

Quinze ans après la loi de 2005, l'heure d'un premier bilan est arrivée. Cette loi si ambitieuse a-t-elle tenue ses promesses ? En s'appuyant sur le parcours de vie de trois jeunes femmes « génération 2005 », Alexandra, Amaranta et Carla, ce documentaire permet de mieux comprendre l'état de la société française. Des entretiens réalisés auprès de divers acteurs politiques, institutionnels, associatifs, professionnels, chercheurs viennent enrichir cette analyse sociologique et politique.

Une nouvelle plateforme vidéo encore plus accessible et gratuite

En allant sur le site :

filmshandicap.lefilrouge.org

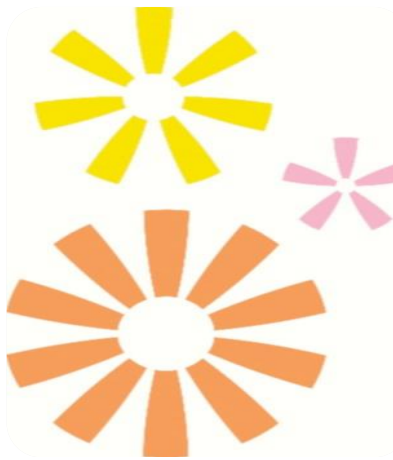
vous pouvez accéder à tous les films documentaires disponibles en accès gratuit. Divers sujets vous sont proposés : La parentalité, l'histoire des droits, la vie affective et sexuelle, la scolarisation, les handicaps invisibles, le travail, le handicap psychique, les annonces du handicap, l'inclusion, etc...



2021 : une nouvelle année pleine de promesses :

APAJH 38 26 avenue Marcellin Berthelot 38100 Grenoble

secretariat@apajh38.org Tel : 04 76 56 22 27



Le Président de l'APAJH 38 Pierre PELLISSIER
Le Conseil d'Administration et le Directeur Général
Vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2021.

« Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous.
Il est moins à découvrir qu'à inventer »
G Berger, philosophe



C'est prévu en 2021 :

Préparation du congrès fédéral sur le
thème « Habiter »

Début des travaux de logements à la « Villa » Beaufort

Formalisation de la charte managériale

Démarrage des EMAS en Isère

Inauguration des nouveaux
locaux de l'IME et du SESSAD

Négociation du prochain CPOM
(Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens)
avec l'ARS et le Département

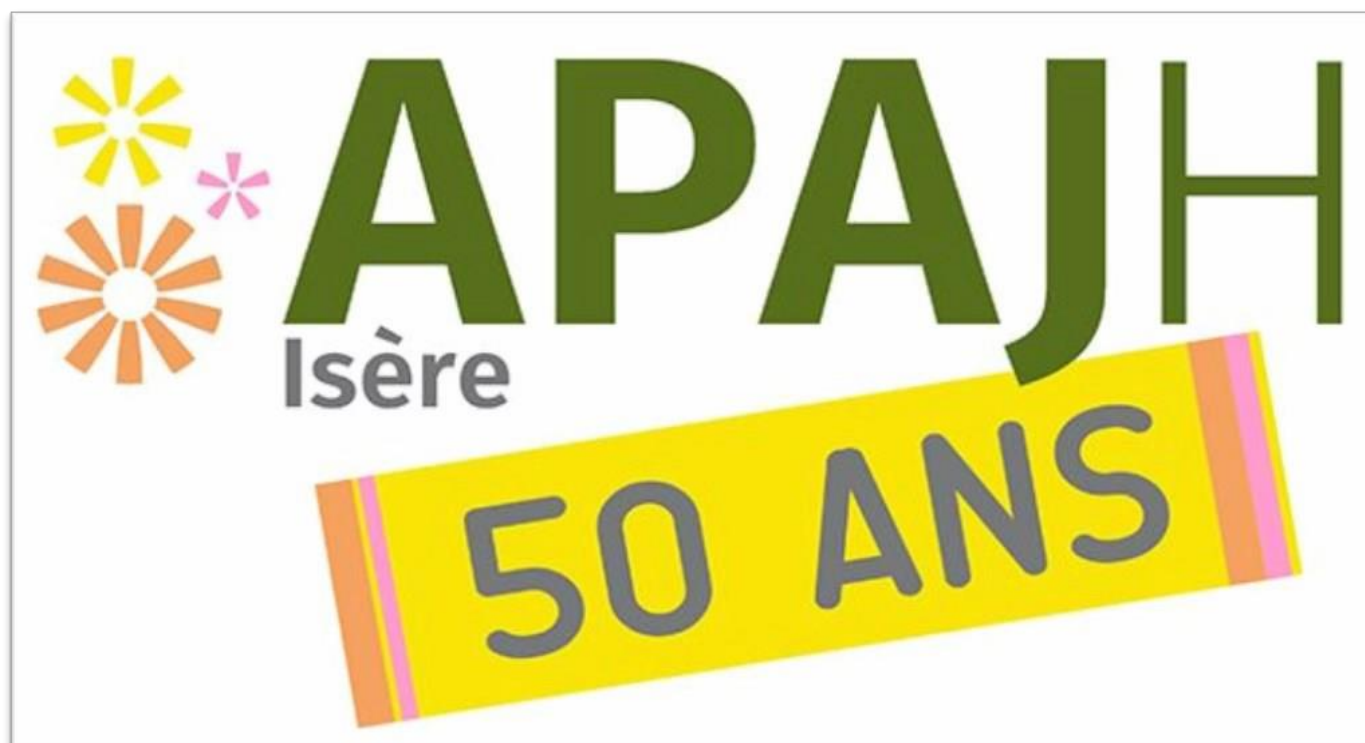
Sortie du film sur l'APAJH38

Travaux de la salle de séminaire ISATIS

Construction des bâtiments « ODE traiteur »
rue Trembles Grenoble

ASSEMBLEE GENERALE (juin)

1970-2020: L'APAJH 38 a 50 ans

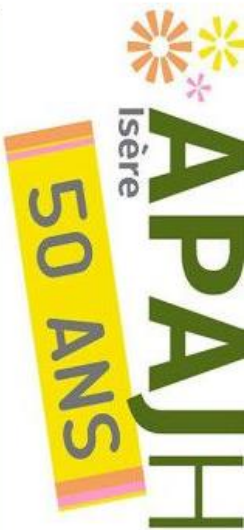


L'APAJH 38 c'est un engagement

- Pour la liberté de choisir sa vie
- Pour une réelle égalité entre citoyens
- Pour promouvoir l'inclusion
- Pour la reconnaissance d'un statut
- Pour l'accessibilité Universelle.

- Pour le droit à la différence
- Pour la mise en avant de la personne
- Contre la discrimination
- Pour le refus de l'assistanat
- De tolérance et de respect.

- A l'accompagnements de nouveaux projets
- Aux côtés des familles
- D'innovations, de changements, d'actions Revendicatives.
- Militant et politique
- De prise en compte de la parole de la personne



Bulletin d'adhésion 2021

Vous souhaitez :

- Adhérer à l'APAJH 38 et recevoir la revue nationale pendant 1 an ⁽¹⁾
- Et faire adhérer une deuxième personne résidant à la même adresse

Adhérer à l'APAJH 38 et recevoir la revue pendant 1 an au tarif préférentiel ^{(1) et} ⁽²⁾

Vous bénéficiez de ce tarif préférentiel si vous êtes :

- personne accueillie ou accompagnée par une structure APAJH,
- Ou famille de personne accueillie ou accompagnée par une structure APAJH (Merci de préciser le lien de parenté ainsi que la structure)
.....
- Ou personne ayant un enfant recensé au secteur handicap de la MGEN en fonction de l'accord entre la mutuelle et la Fédération des APAJH.
- Et faire adhérer toute autre personne résidant à la même adresse.

Faire un don à l'APAJH 38 (Pas de minimum) €

TOTAL :

(1) une seule revue par famille à la même adresse

(2) dont 6 inclus pour l'abonnement à la revue non déductible des impôts

(3) l'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation

Conformément aux articles 36 et 40 de la loi sur l'information et l'aide au 06 01 1 97 76, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant dans notre fichier.

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Tel. : _____

E-mail : _____

Déclare : Adhérer Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend⁽³⁾

Je déclare en outre avoir pris connaissance de la notice concernant le RGPD qui m'a été fournie avec ce bulletin.

Oui Non

J'autorise l'association à utiliser mon mail pour me transmettre ses informations.

Oui Non

Merci de retourner ce bulletin dûment complété accompagné de son règlement à l'adresse ci-dessous :

APAJH 38

26 avenue Marcelin Berthelot

38100 GRENOBLE

04 76 56 22 27

secretariat@apajh38.org

Date :

Signature :